

Saint-Vaast - *la-Hougue*

*“2002-2012 :
Saint-Vaast
entre dans le
XXI^{ème} siècle”*



le port en 1977 (tableau de Paul Drouhin)...

**“2002-2012 :
Saint-Vaast
entre dans le
XXI^{ème} siècle”**

Editorial, par J. Lepetit

Nous le savons tous, le temps passe vite... Peut-être trop vite... Depuis une décennie, nous avons vu la ville de St-Vaast-la-Hougue bouger, s'équiper, voire se métamorphoser en s'embellissant.

Cette évolution a été souhaitée par la population et pensée par l'équipe municipale que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire pendant toute cette période.

Tout d'abord, il ne faut jamais oublier l'action de nos prédécesseurs qui ont créé le socle de ce que nous connaissons aujourd'hui.

Le village de pêcheurs du moyen âge s'est transformé au fur et à mesure des époques en une cité maritime reconnue désormais au niveau mondial !

L'action de Vauban, à travers la construction des tours de Tatihou et de La Hougue, a sûrement été

le point de départ d'une évolution significative mais les grands travaux du port ont été sans conteste la pierre angulaire du développement du port et de la ville.

La construction du port de plaisance, il y a quelques décennies, a dopé une nouvelle économie basée sur le tourisme.

Cette histoire maritime reste le fil conducteur du développement de notre cité.

Évolution de la population de Saint-Vaast (1999 / 2009)

	1999	2009
Population totale	2128	2091
Part des hommes	46,9%	47%
Part des femmes	53,1%	53%
Actifs	63,6%	64,6%
Taux de chômage	13%	10,9%
Population de + de 60 ans	30%	38%
Retraités	31,5%	41,4%
Occupants par résidence principale	2,3%	2,1%

Tendance La population de Saint-Vaast est stable entre 1999 et 2009. La tendance majeure est celle du vieillissement de la population, la part de la population des plus de 60 ans passant de 30 à 38%.

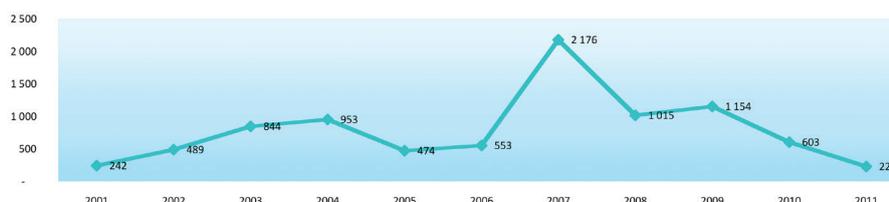
Une gestion saine, qui a permis de faire de Saint-Vaast une ville avec une forte identité et où il fait bon vivre et séjourner.

La population, comme ses élus, veille à ce que cette identité se perpétue, tout en s'adaptant à notre époque et aux possibilités qu'elle offre.

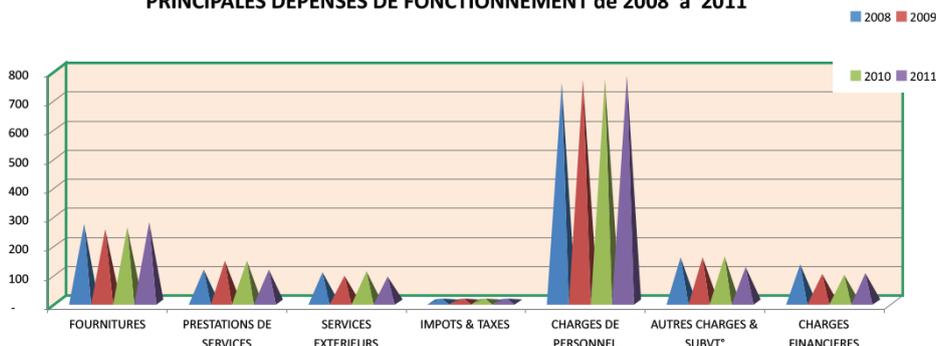
L'évolution du budget de la ville durant ces 10 ans illustre cette orientation. La pression fiscale a été raisonnable et sans a coup, de même que son endettement a été sous contrôle. Cette gestion saine a permis de dégager une capacité d'investissement permettant à la ville de réaliser tout au long de ces 10 ans des projets d'aménagement et d'embellissement l'inscrivant comme une ville qui est entrée dans le XXI^{ème} siècle en ayant bonifié son identité.

... et le port d'aujourd'hui !

INVESTISSEMENT REALISE PAR AN en K€



PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT de 2008 à 2011



Les charges de fonctionnement (2000 / 2011) en K€

	2000	2008	2010	2011
Produits de fonctionnement	2195	1846	1877	1971
Charges de fonctionnement	1914	1586	1471	1502
Résultat comptable	281	260	406	469
CAF brute	281	260	411	475

En 2011, les charges de fonctionnement sont inférieures à celles des années 2000 ou 2008. Elles permettent de dégager des marges de manœuvre supérieures aux années précédentes, ce que révèlent les chiffres de la Capacité d'Autofinancement brute des années 2010 et 2011.

Les fournitures concernent l'électricité (rues, bâtiments), l'eau, le chauffage, les petits équipements (voirie, fleurissement)... **Les prestations de services** représentent les dépenses d'entretien des biens de la commune, les maintenances et assurances. **Les services extérieurs** recouvrent les dépenses de téléphone et d'affranchissement, les organisations d'événements à St-Vaast (Repas des Anciens, 14 Juillet, feux d'Artifice, jeux sur le quai,...). **Les impôts et taxes** sont les taxes foncières que paye la commune en tant que propriétaire. **Les charges de personnel** représentent les salaires et charges sociales de la commune-employeur. **Les autres charges et subventions** concernent l'implication de la commune dans la vie associative et son soutien via des versements d'aides ou de subventions, avec un effort conséquent pour l'économie touristique (Office du Tourisme).

Évolution de la fiscalité entre 2002 et 2010*

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taxe d'habitation	9,6	9,6	9,6	9,6	9,6	9,6	10,08	10,08	10,08
Taxe foncière du bâti	17,68	17,68	17,68	17,68	17,68	17,68	18,56	18,56	18,56
Taxe foncière du non bâti	32,14	32,14	32,14	32,14	32,14	32,14	33,75	33,75	33,75
Taxe professionnelle	8,49	8,49	8,49	8,49	8,49	8,49	8,91	8,91	suppression

* à partir de 2011, l'Etat a modifié la fiscalité des collectivités, ce qui rend impossible toute comparaison. Toutefois, la part de la Commune est restée stable.

Les commerces et les entreprises (Ets : établissements / Eff : effectifs)

	2002	2008	2009	2010	2011	2012
Commerce	Ets 70 / Eff 204	Ets 63 / Eff 189	Ets 62 / Eff 190	Ets 67 / Eff 262	Ets 66 / Eff 242	Ets 65 / Eff 217
Construction	Ets 12 / Eff 44	Ets 7 / Eff 40	Ets 7 / Eff 38	Ets 9 / Eff 41	Ets 9 / Eff 41	Ets 9 / Eff 41
Industrie	Ets 43 / Eff 181	Ets 39 / Eff 172	Ets 41 / Eff 188	Ets 44 / Eff 192	Ets 44 / Eff 192	Ets 39 / Eff 176
Services	Ets 34 / Eff 76	Ets 35 / Eff 55	Ets 34 / Eff 59	Ets 33 / Eff 103	Ets 34 / Eff 103	Ets 36 / Eff 99

En 2011, 9 nouvelles immatriculations pour 8 radiations. Entre 2002 et 2012, le nombre d'établissements industriels et commerciaux est resté stable, les nouvelles immatriculations supplantant aux radiations. Il en est de même des effectifs dans chaque catégorie d'établissement.

2. Le port



La jetée et son pavillon bleu



Fleur de Lampaul

La ville de St-Vaast s'est donc réorganisée autour de son port. Celui-ci est désormais reconnu comme un modèle au niveau environnemental avec des équipements qui en font une référence au niveau départemental. Peu de ports ont réussi à marier aussi harmonieusement l'activité pêche avec celle de la plaisance. C'est l'endroit privilégié, pour les locaux et les visiteurs, pour "faire leur tour de port" et humer l'air iodé du large !

Une vie portuaire qui fait l'attractivité de la ville, autant pour ses habitants que pour ses visiteurs.

De nombreux travaux réalisés.

Parmi ceux-ci :

- Aménagement du quai Jules Pin-teaux en 2002
- Réalisation d'une zone technique pour les bateaux et d'une déchèterie portuaire en 2004

- Réalisation d'une station d'avitaillement et d'un point propre sur ponton pour la plaisance en 2005
- Changement des pontons A, B, C (2005), D (2007) et E (2008)
- Réalisation d'un point de pesée pour la débarque sur le quai et d'un centre logistique de débarque à partir de 2011

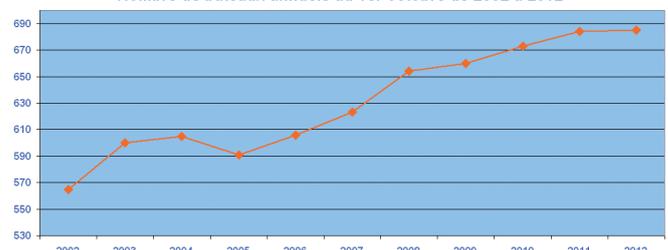


Nouveaux pontons



Station d'avitaillement

Nombre de bateaux annuels au 1er octobre de 2002 à 2012



Le Marité



FUTURE école de voile

L'Ostréiculture

A l'aube des années 2000, l'ostréiculture St-Vaastaise est dans une phase de maturité, bon nombre d'établissements se sont installés dans la zone Conchymmer. La production est d'environ 6 000 tonnes les bonnes années et l'emploi y est stable.

Depuis 2008, comme sur l'ensemble du littoral français, les ostréiculteurs de St Vaast connaissent une surmortalité des naissains et huîtres juvéniles (jusqu'à 90% dans certains cas) ; l'emploi connaît alors une décroissance de l'ordre de 25%.

Le label Pavillon Bleu est attribué au port de Saint-Vaast-la-Hougue sans interruption depuis maintenant 17 ans.

Les marchés obtenus par les entreprises navales nous ont permis d'accueillir des vieux gréements de prestige :

- La Fleur de Lampaul dont Saint-

Vaast est désormais le port d'attache.

- **Le Marité** : arrivé le 8 mai 2009 et reparti pour Granville le 11 mai 2011.

Réalisation prochaine de nouveaux locaux pour l'école de voile.

La pêche

En 2004, la flottille des navires de pêche à Saint-Vaast était de 70 unités. Elle est de 45 unités en 2012.

La période récente est caractérisée par un mouvement entre unités sortantes et unités entrantes, de même que des changements dans la taille des navires.



Station de carburant



Point de pesée

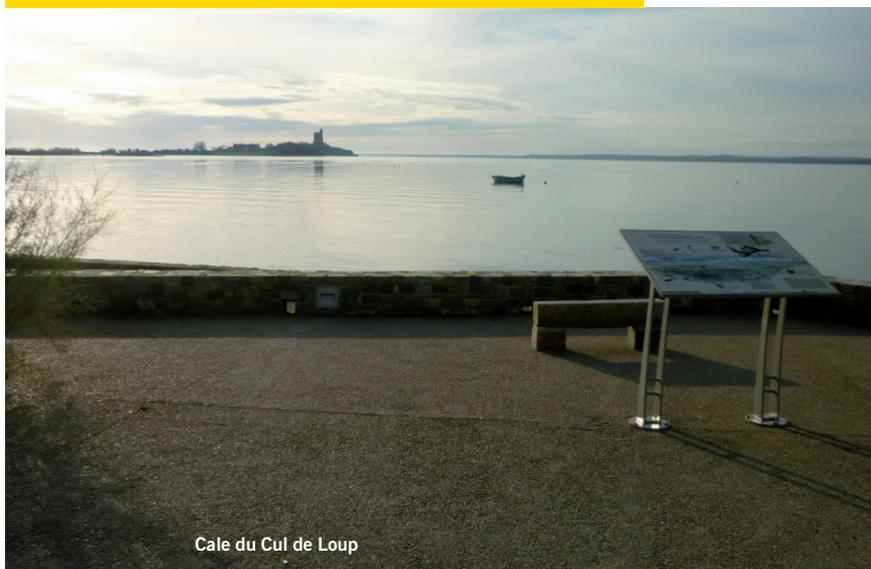


Capitainerie

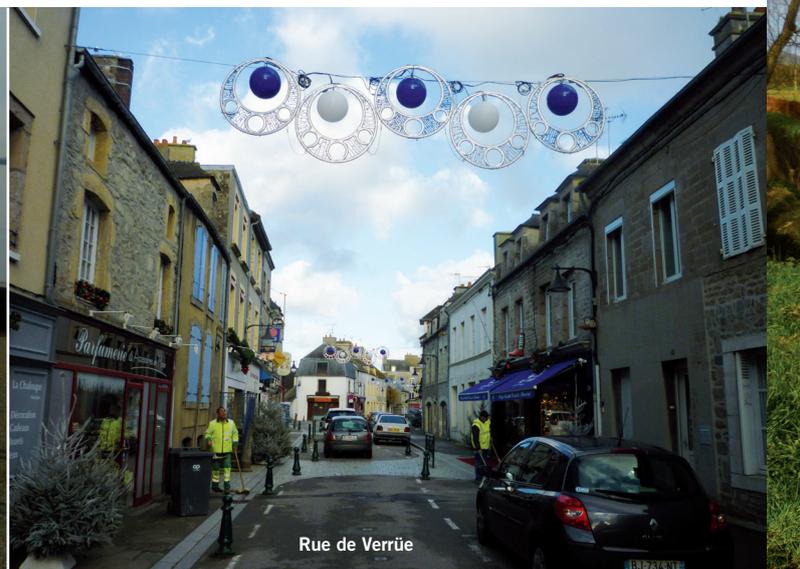


Sanitaires de la capitainerie

3. Les travaux



Cale du Cul de Loup



Rue de Verrüe

Le projet "Place Belle Isle" a permis de mieux relier les quais avec le centre ville. Ce bouleversement de l'espace a interpellé les locaux mais tout le monde convient aujourd'hui de la pertinence de cet aménagement.

Dans tous les travaux du centre ville, la place du piéton a été respectée. On peut désormais déambuler et flâner sans difficultés et en sécurité dans de nombreuses rues du centre de St-Vaast.

Les nombreux travaux de voirie ont amélioré de façon notable la circulation (le chantier est immense), certaines rues ont vu leur aspect embelli de façon spectaculaire (rue des Champs), sans oublier la réfection importante de voies communales dans la campagne saint-vaastaise.

Le chantier ambitieux de l'axe Quettehou/St-Vaast s'achève et va satisfaire l'ensemble des utilisateurs de cette voie (en particulier les cyclistes).

Un linéaire important de voies vertes a été conçu, reliant l'aire de la Bijude à l'entrée de ville.

L'ancienne décharge a laissé place à l'aire de la Bijude qui permet l'organisation de manifestations de concours d'attelage et de modélisme.

Des espaces chers aux St-Vaastais, comme la cale du Cul de loup, ont été réhabilités pour le plus grand bonheur des promeneurs.



Espace Vauban



Voie verte



Rue des Champs

Un espace urbain profondément modernisé, sans avoir perdu son aspect traditionnel

Dans la ville, des aménagements conséquents ont été réalisés :

- La rue de Verrüe (2002)
- L'Espace Vauban achevé en 2010
- L'église (une partie du toit est actuellement en restauration)
- Lotissement du Bout du fil (commencé en 2010)

Une grande attention a été portée au verdissement de la ville :

- Création d'une zone de loisirs à la Bijude (2006)

- Aménagement d'un terrain de jeu à la Corderie (2004)

- Mise en place de la voie verte
- Obtention régulière du Prix départemental du fleurissement.

L'économie reste une préoccupation majeure des élus. La création de zones d'activité comme celle de Conchymer a facilité le développement de nouvelles entreprises.

Un grand programme de réhabilitation des anciennes écoles a été effectué permettant l'émergence de l'espace Vauban (médiathèque, CLIC, PMI, espace social, salle René Mercier, salle des associations...) qui donne toute satisfaction aux utilisateurs.



Salle René Mercier



Réfection de la toiture de l'Eglise

4. Le social

Le logement

Plusieurs programmes d'habitat ont été lancés, le plus important concerne celui du Bout du Fil avec une exigence environnementale élevée. Malgré une action volontariste de la municipalité, la demande de logements reste soutenue (social et accession).

Notre commune littorale attire un grand nombre de retraités mais le coût élevé du bâti freine l'installation de jeunes couples.

	1999	2009
Ensemble des logements sur la commune	1393	1562
Pourcentage des résidences principales	63,9	61,8
Résidences secondaires et occasionnelles	419	554
Logements HLM	185	201

Le nombre de logements a progressé sur la période, qu'ils soient des résidences principales (75) ou secondaires (135). Durant la période la ville a maintenu un taux de logements HLM supérieur à 20%.



HLM Bout du Fil



Classe de neige



Cantine scolaire

Des aides ciblées pour faciliter la vie des Saint-vaastais, que ce soient les enfants, les adultes ou les personnes âgées

Pour améliorer la vie des enfants et de leurs parents :

- Création d'une garderie dans les Ecoles (2002)
- Création d'une cantine dans l'école maternelle (2010)
- Financement de la classe de neige pour les enfants de CM2.
- Construction de 16 nouveaux logements HLM mis en service en 2010.

- Aménagement du lotissement du Bout du fil proche du centre ville.
- Mise en service du portage des repas à domicile pour les personnes âgées en 2005.
- Installation du CLIC (Centre d'information et de consultation au service des personnes âgées) dans les locaux de l'Espace Vauban en 2010. Repas annuel offert par la Municipalité aux aînés, servi par de nombreux bénévoles.



Portage de repas

Des effectifs scolaires qui suivent la tendance au vieillissement de la population de Saint-Vaast

	2002	2012
Ecole maternelle	80	43
Ecole primaire	145	90
Collège	350	200



Repas des aînés

5. L'intercommunalité



Projet de Gendarmerie

L'intercommunalité est l'outil indispensable au développement du territoire. La nouvelle équipe issue des urnes en 2001 a tout de suite actionné ce formidable levier.

Fortement impliqués dans l'animation de la structure, les élus saint-vaastais ont participé aux travaux qui ont vu émerger sur notre commune une nouvelle station d'épuration performante, un deuxième gymnase permettant aux utilisateurs

du canton de bénéficier d'un lieu de pratique sportive fonctionnel et d'une extension de la zone d'activité du pont des Bernes.

Demain deux beaux projets portés par la communauté de communes verront le jour : une nouvelle gendarmerie et un vrai centre de secours attendu depuis des années par nos sapeurs pompiers.

Notre ville : un lieu de vie paisible

La vigilance des élus et du personnel municipal, et la qualité de sa vie associative, font de Saint-Vaast un lieu de vie accueillant et paisible. Notre police municipale assure une présence qui rappelle les règles de vivre ensemble, protège et rassure, notamment auprès des écoles primaires, sur le marché du samedi, et aux quatre coins de la ville.



Police municipale

5. Culture, sport, associations



Course du Run



Peintres de la Marine

La vie associative a toujours été soutenue et privilégiée par l'équipe municipale.

L'activité culturelle de l'île de Tatihou reste un formidable atout pour notre commune, qui doit être salué comme tel !

2008 aura marqué les esprits avec le classement UNESCO des tours de Tatihou et de la Hougue. Le conseil municipal s'est fortement impliqué dans ce projet qui propulse notre territoire à un niveau incomparable.

Tout est mis en œuvre pour soutenir les projets impliquant des associations méritantes qui portent haut les couleurs de notre commune (Fête de la mer, Défi des ports de pêche, Festival du livre Ancres et Encres, Course du Run...)

L'Office de Tourisme requiert toute notre attention et notre soutien avec un professionnalisme accru de la structure et une activité appréciée et reconnue des usagers.

Une ville animée par la diversité et l'entrain de ses associations

40 associations assurent une vie culturelle, sportive et de loisir aux habitants de même qu'aux visiteurs.

- Création de la Maison des associations en 2010.
- Bulletin Municipal largement ouvert à l'expression des associations.
- Aides et subventions municipales aux associations.



Visites costumées



Festival du Livre

Notre ville : une attractivité touristique qui progresse d'année en année

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
nombre de demandes faites à l'Office de Tourisme	11.903	15.987	18.913	20.676	20.992	21.466	22.147	28.284	32.241	33.412	37.616
Nombre de visiteurs	16.000	21.000	25.000	28.000	28.000	28.600	29.500	38.000	43.000	45.000	50.000

Augmentation régulière du nombre des touristes, avec un bond à partir de 2009 faisant suite à la reconnaissance des Tours Vauban au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Saint-Vaast vu de Tatihou



Thalassa

Parmi les activités marquantes :

- Fête de la mer en 2010
- Festival du livre depuis 2001
- Festival Terre de Marins (Comité des fêtes)
- Jumelage Saint-Vaast / Bridport (30^{ème} anniversaire en 2009)
- Spectacles des Baladins
- Course du Run depuis 2004
- Semi-marathon de la côte des Vikings depuis 2001

Installation de la Médiathèque dans l'Espace Vauban en 2010.
700 inscrits en 2012, dont 200 jeunes de moins de 18 ans. Plus de 10 000 livres, CDs et DVDs à disposition du public. 20 bénévoles

- Défi des Ports de Pêche
- Raid bleu (2009)

Notre ville inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Dossier de candidature commencé en 2006.

Inscription des 2 Tours Vauban au Patrimoine mondial de l'Humanité le 7 juillet 2008.

Nos 2 Tours ont « une valeur universelle exceptionnelle ».

Depuis 2008, grande vigilance, avec le Conseil Général pour Tatihou, et le Ministère de la Défense pour La Hougue, pour maintenir les sites en bon état, et leur assurer un environnement paysager de qualité.

Ouverture au public de la Hougue progressivement intensifiée depuis 2008.

Accueil de 3500 visiteurs d'avril à octobre 2012 : 55 % de locaux, 30% des autres départements et 15% d'étrangers.

Depuis 2008, renforcement du rôle pédagogique et muséographique de Tatihou au profit de la valorisation de notre patrimoine.

Beaucoup d'initiatives, avec forte implication de l'Office du Tourisme, pour mettre en valeur le site de la Hougue :

- Panneaux indicateurs du sentier Vauban (2010)
- Expositions, dont les œuvres de Paul José Gosselin sur Vauban (2012)
- Visites costumées (à partir de 2011)

30% de touristes en plus depuis 2009 pour Saint-Vaast et ses environs.



Médiathèque



Jumelage Bridport



Expo PJ Gosselin à la Tour de la Hougue

L'hébergement locatif est passé de 33 unités en 2002 à 120 unités en 2012.

La fréquentation du site Internet de l'Office de tourisme suit cette courbe.

2007 : 74.633 visites ; 471.483 pages lues

2012 : 96.000 visites ; 800.000 pages lues

Vingt bénévoles à l'Office du Tourisme impliqués pour mettre en valeur notre ville.

Office du tourisme labellisé par le Département pour l'excellence de son action.

Depuis 2012, l'Office du Tourisme est commun aux villes de Réville, Quettehou et Saint-Vaast la Hougue.



Agents d'accueil la Hougue



Fête de la Mer

Au-delà des réalisations, un nouvel état d'esprit est né au début de la décennie.

La compétition et la suspicion entre villes voisines ont laissé la place au travail collectif au profit du territoire. L'intercommunalité est désormais le lieu d'échanges entre élus où s'élaborent les projets structurants sur le canton.

Pendant cette décennie qui vient de s'achever, les élus que vous avez choisis ont eu le souci constant de faire évoluer notre cité maritime vers un avenir plus radieux.

Même si tout n'a pas été parfait, ils ont le sentiment du devoir accompli. La ville de St-Vaast-la-Hougue jouit désormais d'une notoriété et d'un cadre de vie reconnu unanimement. C'est le fruit du travail et de l'action de tous ses habitants qui peuvent être fiers de leur cité.

Grâce à la qualité de ses infrastructures, de ses équipements et de ses services, St-Vaast-la-Hougue est prêt à répondre aux défis du XXI siècle !

Ce dossier a été réalisé par **Jean Lepetit** (Maire), **Gilbert Doucet** (Adjoint au Port), **Thierry Hélie** (Economie, Vice-Président de la Communauté de Communes), **Philippe Le Borgne** (Adjoint à la Culture et au Sport), **Denise Lepaysant** (Adjointe au Social), **Gilbert Pelletier** (Adjoint aux Travaux).

Jean-François Claude (Délégué au réseau Vauban Unesco) a coordonné les travaux de réalisation du dossier.